

*Initiatives ministérielles*

les règles paralysantes et contraignantes en vigueur avant le rapport McGrath.

• (1540)

Cela a donc donné de très bons résultats et je crois que le gouvernement de l'époque doit en être félicité. Il ne fait aucun doute—et je partage à cet égard les opinions exprimées par les députés d'un peu tous les partis, certainement par le leader du gouvernement dans sa déclaration préliminaire et par le leader de l'opposition aussi, je crois—que le Parlement et les politiciens se trouvent dans une situation déplorable. Il ne faut surtout pas penser que le fait de porter les couleurs d'un parti, qu'il s'agisse du Parti conservateur, du Parti libéral ou du Nouveau Parti démocratique, nous mettra à l'abri du mécontentement général du public à l'endroit de tout ce qui s'appelle «politicien».

Je crois pour ma part que, pour toute une gamme de raisons, la cote d'estime des trois partis nationaux n'a jamais été aussi basse dans l'esprit du public. Et franchement, je ne vois pas quel changement aux règles pourrait permettre d'améliorer la situation.

J'ai toujours cru qu'il est possible de pervertir ou de prostituer toutes les règles de fonctionnement si l'on ne fait pas preuve de bonne foi ou si les parties concernées ne se respectent pas. Ce qui est malheureusement arrivé dans cette Chambre depuis un certain nombre d'années—et cela n'est pas attribuable à l'élection d'un gouvernement donné—je siége ici depuis 25 ans et je peux vous dire que j'ai observé une diminution du respect mutuel que se témoignent les députés de tous les partis.

Les affrontements sont nécessaires car il faut bien débattre des questions sur lesquelles nous divergeons d'opinion. On trouve encore des députés qui font exception actuellement, et j'en vois justement quelques-uns à la Chambre aujourd'hui, des députés avec lesquels on peut avoir des prises de bec vigoureuses et vives, parfois en usant de logique, tout en éprouvant toujours du respect pour ces députés hors de cette tribune. On accomplissait souvent plus naguère en dehors des débats, sous forme d'arrangements qu'autrement. Qu'on parle de «cercles de vieux amis» ou de ce qu'on voudra, il n'en demeure pas moins que ce respect de tous les députés les uns envers les autres permettait d'amorcer vraiment le travail et qu'il facilitait la procédure à la Chambre des communes. Cette mentalité nous fait cruellement défaut aujourd'hui. Et ce ne sont pas les changements au Règlement qui changeront cet état de choses.

Le temps passe passablement vite aux Communes, et ce que je crains évidemment, c'est qu'on limite nos interventions à dix minutes après une période de cinq heures, si j'ai bien compris. En ce qui me concerne, dix minutes, c'est la durée de mes préambules. Je ne sais pas,

par conséquent, si j'aurai les mains liées une fois que cette nouvelle disposition du Règlement sera en vigueur.

Mais j'ai écouté les interventions, et j'ai vu que tout le monde était sincère, monsieur le Président. Mais j'ai vraiment été troublé d'entendre certains des mes collègues parler de l'état du Parlement et expliquer comment ces projets de changements au Règlement seraient un autre viol perpétré contre le Parlement, qu'on allait réduire le temps prévu pour le discours du Trône et le temps du débat sur le budget, et que les jours réservés à l'opposition ne seraient plus aussi nombreux désormais.

Je dois avouer, et je doute qu'un autre député, que ce soit de l'opposition ou du gouvernement, fasse un aveu similaire, que lorsque nous étions dans l'opposition, et nous formions une opposition solide qui savait ce qu'elle faisait, dans les derniers jours de la période des subsides, nous avions tout le mal du monde à trouver un sujet à aborder à la Chambre, une question à débattre pour meubler le temps.

Je dirais même que les députés, s'ils acceptaient de faire un examen de conscience sans avoir à faire d'aveux publics, pourraient tous dire qu'ils se sont parfois demandé pourquoi diable ils débattent telle ou telle question ou encore pourquoi ils perdent leur temps à discuter d'une question quand ils pourraient faire des choses beaucoup plus constructives pour aider le pays.

Auparavant, quand je pensais aux jours réservés aux travaux relatifs aux subsides, je croyais qu'on n'avait rien vu de mieux depuis l'invention du fil à couper le beurre. Les jours servent à des fins utiles, nous devons en avoir. D'après certains, c'est même la seule justification de notre présence ici. Il ne fait aucun doute que le simple député a beaucoup de mal à assimiler la question de la responsabilité financière d'un énorme gouvernement, peu importe son allégeance politique. Voilà pourquoi, à mon avis, les comités seront appelés à jouer un rôle plus important, puisqu'ils pourront analyser le Budget des dépenses. Ils pourront s'y prendre de bien des façons, même en comité plénier, ici à la Chambre, quoique ce soit devenu une farce et que la structure actuelle des comités laisse beaucoup à désirer.

C'est l'absence d'esprit d'équipe, de respect envers les autres députés, c'est l'incapacité des députés de se départir à l'occasion de leur esprit de parti qui a nui à la Chambre, plus que tout changement apporté au Règlement ou toute nouvelle proposition que nous pourrions faire.

Je veux parler des changements proposés. Je n'ai pas le temps de les passer tous en revue, mais je voudrais vraiment insister sur l'un deux. Je sais ce qui se passe ici. Un grand nombre de députés veulent parler. Ils veulent peut-être s'assurer que le gouvernement va imposer la clôture. Je vais les surprendre, parce que je pense que j'ai raison. On ne va pas beaucoup protester à l'extérieur si le gouvernement applique la clôture après tant de jours de